

COMPTE-RENDU

Conseil Communautaire du 14 décembre 2020

Présidence de : M. Alain SUGUENOT, Président

Présents : *Titulaires :* Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Thibaut GLOAGUEN, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Éric MONNOT, Geneviève PELLETIER, Olivia PUSSET, Philippe ROUX, Virginie ROUXEL-SEGAUT, Jonathan VION, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Pascal HUGUENIN, Sébastien LAURENT, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY, Gérard NAIRAT, Richard BENINGER, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnould GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Pierre BROUANT, Sandrine ARRAULT, Michel BOULEY, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Jean-Paul BOURGOGNE, Guy DROMARD, Cyril DEREPIERRE, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Jean-Pascal MONIN, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Alexandra PASCAL, Gérard GREFFE, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Éric SORDET, Daniel TRUCHOT, Daniel CARRIER, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

Suppléants :

Mme Catherine TIXIER (suppléante de CHANGE)

Délégués ayant donné procuration :

Mme Carole BERNHARD, à M. Raphaël BOUILLET,
Mme Géraldine CHAMPANAY à Mme Ariane DIERICKX (après son départ),
Mme Carole CHATEAU à Mme DIERICKX,
Mme Emmanuelle JEUNET-MANCY à M. Geoffroy BRUNEL,
M. Michel PIERRON, à M. Jean-François CHAMPION
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Sébastien LAURENT,
Mme Estelle BRUNAUD, à M. Denis THOMAS,
M. Christian GHISLAIN, à Mme PAPPAS,
M. Marc DENIZOT, à M. Jean-Pascal MONIN,
Mme Corinne GARREAU, à M. Jérôme FOL,
M. Pascal MALAQUIN, à Mme DANCER,
M. Rémi CHAMPAUD, à M. Guy DROMARD

Délégués absents non représentés :

Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Bernard REPOLT, Sihème REZIGUE, Olivier ATHANASE, Gilles ARPAILLANGES, Jacques FROTEY, Guy VADROT, Jacqueline METAIS.

Secrétaire : M. Alexis FAIVRE

M. SUGUENOT, Président, ouvre la séance à 18 H 40 en souhaitant la bienvenue aux délégués communautaires et en indiquant qu'il s'agit du dernier Conseil Communautaire de l'année 2020.

Trente-six rapports sont inscrits à l'ordre du jour, après examen par les cinq commissions thématiques, dont la Commission Finances-Synthèse qui s'est réunie le 2 décembre 2020. Un trente septième a été déposé sur table ; il concerne la position de notre Communauté face aux projets éoliens au sein de la Zone de Protection Spéciale Natura 2000.

Le Président rappelle les dates des prochaines instances communautaires :

⇒ Prochain Bureau Communautaire le 21 janvier 2021 à 12H30 à LEVERNOIS,

Et quelques actualités :

- Retour sur la **160^{ème} Vente des Vins**.
Une Vente des Vins historique ! 780 000 euros (660 euros + 100 000 euros + 20 000 euros) qui bénéficieront à la Fédération hospitalière de France, 12,8 M€ récoltés. Globalement, les prix se sont maintenus, avec une faible baisse toutefois (- 0,75% par rapport à 2019).
- Les **inscriptions** pour les **accueils de loisirs pour les prochaines vacances de fin d'année** sont ouvertes. Les accueils de loisirs proposent aux enfants de 3 à 12 ans des activités manuelles, sportives ou créatives. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Communauté d'Agglomération, dans l'Espace Famille.
- Les **permanences** pour la **distribution des composteurs** font leur rentrée. La prochaine permanence est fixée le mercredi 27 janvier 2021, de 14 H à 17 H, à l'accueil de la Maison de l'Intercommunalité.
- Depuis le jeudi 3 décembre, les **salles de sports** destinées aux usages scolaires ont été **ré-ouvertes**, sur l'ensemble du territoire communautaire,
- Un **guide** a été déposé sur vos chaises, comme vous avez pu le constater, retraçant l'ensemble de la **compétence Déchets**

Il propose de désigner M. Alexis FAIVRE en qualité de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

➤ APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DES 16 -23 JUILLET 2020 ET DU 21 SEPTEMBRE 2020

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE le compte-rendu du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020,
- ADOPTE le compte-rendu du Conseil Communautaire du 23 juillet 2020,
- ADOPTE le compte-rendu du Conseil Communautaire du 21 septembre 2020.

RAPPORTS HORS COMMISSION

Rapport n° 1 – Installation de deux nouveaux Conseillers communautaires

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

M. Cladio PAGNOTTA :

- PREND ACTE de la nomination de M. Cladio PAGNOTTA, nouveau Maire de MONTHELIE, en remplacement de M. CLERGET, dont l'élection a été annulée,
- DECIDE, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder, par un vote à main levée, à la désignation de M. Cladio PAGNOTTA au sein de la Commission 3 « *Aménagement et Développement du territoire – Développement rural – Nouvelles mobilités - Transports* »,
- DESIGNE M. Cladio PAGNOTTA pour siéger au sein de cette instance.

Mme Geneviève PELLETIER :

- PREND ACTE de la nomination de Mme Geneviève PELLETIER, en remplacement de Mme Anne GEHIN, démissionnaire,
- DECIDE, conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder, par un vote à main levée, à la désignation du remplaçant de Mme Anne GEHIN au sein de la Commission « *Enfance – Petite-Enfance – Formations artistiques – Equipements sportifs* »,
- DESIGNE Mme Geneviève PELLETIER pour siéger au sein de cette instance.

Rapport n° 2 – Compte rendu des délégations données par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- PREND ACTE de la communication du Président.

Rapport n° 3 – Création du Conseil de développement

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

Raphaël BOUILLET prend la parole. Il remarque qu'à son sens le collège est assez restreint. Et souhaite savoir si une évolution est possible dans le futur avec l'intégration d'autres associations notamment.

Alain SUGUENOT répond qu'il n'y a pas de limite à l'intégration d'associations. Et qu'il ne s'agit ici que de la fondation du Conseil des Citoyens. Celui-ci pourra, s'il le souhaite proposer l'ajout d'autres associations du territoire au Conseil Communautaire.

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DECIDE la création d'un Conseil de développement au sein de la Communauté d'Agglomération,
- ARRETE la liste des structures réparties en quatre collèges, associées à cette instance,

<u>COLLEGE 1</u> <i>Services à la population, action sociale, éducation, jeunesse</i>	<u>COLLEGE 2</u> <i>Animation, attractivité du territoire, sports loisirs, culture, tourisme et patrimoine</i>	<u>COLLEGE 3</u> <i>Aménagement, environnement, cadre de vie, habitat et mobilité</i>	<u>COLLEGE 4</u> <i>Développement économique, technologie de l'information, enseignement supérieur, emploi et formation</i>
<ul style="list-style-type: none"> - CCAS - Association pour la gestion des logements foyers « les primevères » - club service 	<ul style="list-style-type: none"> - Université pour tous - Office intercommunal de tourisme - Office des sports BEAUNE 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération nationale des associations des usagers de transports - Bourgogne - UFC que choisir - Bailleurs sociaux (ORVITIS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Union des commerçants - Association des hôteliers de Beaune - MFR

- APPROUVE le règlement de fonctionnement, annexé à la délibération prise à cet effet.

Rapport n° 4 – Approbation du règlement intérieur

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

Raphaël BOUILLET intervient, il déclare qu'il avait fait part avec d'autres conseillers de nouvelles propositions au règlement intérieur. Il remercie l'exécutif pour en avoir intégré certaines. Il déplore cependant que sa proposition de création d'un document stipulant les rapports ou les conseillers communautaires peuvent faire acte de candidature n'est pas été acceptée.

Alain SUGUENOT répond alors que ces informations figurent bien dans les différents rapports envoyés en amont aux conseillers communautaires.

Raphaël BOUILLET déplore que le placement des élus soit figé dans la salle du Conseil Communautaire.

Alain SUGUENOT prend la parole, et déclare que c'est avant tout dans un souci d'organisation. En effet, un placement par territoire permet à son sens, surtout en début de mandature de retrouver plus facilement chaque élu communautaire notamment lorsque ceux-ci sont de nouveaux élus communautaire.

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, par 68 voix pour et 14 contre,**

- ADOPTE son règlement intérieur, applicable pour toute la période du mandat, joint à la délibération prise à cet effet.

Rapport n° 5 – Désignation de Représentants au sein du Comité de Pilotage du Programme Opération FEDER 2014-2020

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir procédé par vote à bulletin secret,**

- PREND ACTE des résultats du scrutin, annoncés par le Président :

- Bulletins trouvés dans l'urne	82
- Bulletins blancs ou nuls	1
- Suffrage exprimés	81
▶ M. Jean-Christophe VALLET	76 voix
▶ M. Michel QUINET.....	69 voix
▶ M Sébastien LAURENT	69 voix
▶ M. Jean-Pascal MONIN	71 voix
▶ M. Pierre BOLZE	65 voix
▶ M. Jean-Luc BECQUET.....	61 voix
▶ M. Xavier COSTE.....	78 voix
▶ M. Stéphane DAHLEN	57 voix
▶ Mme Virginie ROUXEL-SEGAUT	30 voix
▶ Mme Carole BERNHARD	42 voix

- DESIGNER les représentants pour siéger au Comité de projets du programme opérationnel FEDER 2014-2020 :
 - ▶ M. Jean-Christophe VALLET,
 - ▶ M. Michel QUINET,
 - ▶ M Sébastien LAURENT,
 - ▶ M. Jean-Pascal MONIN,
 - ▶ M. Pierre BOLZE,
 - ▶ M. Jean-Luc BECQUET,
 - ▶ M. Xavier COSTE,
 - ▶ M. Stéphane DAHLEN

Rapport n° 6 – Désignations syndicales

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

Compte tenu des remarques effectuées par la Préfecture, il convient d'apporter des précisions concernant les désignations au sein de certains syndicats :

- SIVU des MARANGES :

- DECIDE de retirer la délibération n° CC/20/024 du 16 juillet 2020 portant désignation des représentants au sein du SIVU des Maranges,
- DESIGNER les délégués suivants pour siéger au sein du SIVU des Maranges :

Titulaires :

Nom –Prénom	Commune
Laura ROUCHER SARRAZIN	DEZIZE-LES-MARANGES
Sabine PERREAULT	DEZIZE-LES-MARANGES
Emmanuel FOLLEAT	PARIS-L'HOPITAL

Suppléants :

Nom –Prénom	Commune
Stéphane MONNOT	DEZIZE-LES-MARANGES
Gisèle PLOUX	PARIS-L'HOPITAL
Sabine PITOIS	PARIS-L'HOPITAL

- Syndicat d'adduction d'eau d'Arnay-le-Duc :

- DECIDE de retirer la délibération n° CC/20/025 du 16 juillet 2020 portant désignation des représentants au sein du syndicat d'adduction d'eau d'ARNAY-LE-DUC,
- DESIGNER les délégués suivants pour siéger au sein du Syndicat d'Adduction d'Eau d'ARNAY-LE-DUC :

Titulaires :

Nom –Prénom	Commune
M. Régis MARLET	MAVILLY MANDELLOT
M. Jean-Louis GAGNEPAIN	MAVILLY MANDELLOT
M. Guy DROMARD	MAVILLY MANDELLOT
M. Pascal MALAQUIN	MELOISEY
M. Michel GIEN	MELOISEY
M. Dominique POTIRON	VAL-MONT
M. Ludovic FICHOT	VAL-MONT
M. Bernard LENOBLE	VAL-MONT
Mme Jacqueline METAIS	SANTOSSE
M. Serge GRAPPIN	SAINT-ROMAIN

Suppléants :

Nom –Prénom	Commune
M. Léo Paul ROUSSEAU	MAVILLY MANDELLOT
M. Cyril JACOTOT	MAVILLY MANDELLOT
M. Clément ROUGEOT	MAVILLY MANDELLOT
M. Vincent BOIREAU	MELOISEY
Mme Claudine GERARD	MELOISEY
M. Michaël CHAPELOTTE	VAL-MONT
M. Bruno DEMARTINECOURT	VAL-MONT
M. Patrick GERMAIN	SAINT-ROMAIN
M. Dominique SORDET	SAINT-ROMAIN
Mme Marilyn BOBEAU	VAL-MONT

- Syndicat mixte du barrage de CHAMBOUX

- DESIGNE Monsieur Jean-Luc LAGOGUEY (1^{er} adjoint de la Commune de LA ROCHEPOT), représentant titulaire pour siéger au sein du Syndicat Mixte du barrage de Chamboux en remplacement de Madame Véronique RICHER.

Rapport n° 7– Evolutions statutaires de l’Office du tourisme intercommunal

(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- EMET un avis favorable sur les modifications statutaires de l’Office du Tourisme Intercommunal,
- APPROUVE la désignation du Club hôtelier de Côte d’Or, en remplacement de l’Association Beaunoise de l’Hôtellerie Indépendante et Familiale,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document afférent.

RAPPORTS SOUMIS A COMMISSIONS

Rapport n° 8– Gestion des Ressources Humaines

(Rapporteur : M. Denis THOMAS)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE le plan de formation 2021-2022, annexé à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document contractuel nécessaire à sa mise en œuvre,
- APPROUVE le recours à des agents enseignants pour assurer une prestation pour le compte de la Communauté d’Agglomération dans le cadre du temps périphérique et dans les conditions fixées par le décret des 14 octobre 1966,
- APPROUVE les taux plafond proposés pour le personnel enseignant,

- AUTORISE le versement de cette indemnité sous forme de vacation horaire avec effet au 1er janvier 2021,
- APPROUVE les transformations de poste présentées dans la délibération prise à cet effet,
- APPROUVE le renouvellement de la vacation pour le cours d'orgue, au sein du Conservatoire de Musique et de Danse, de septembre 2020 à juin 2021,
- APPROUVE la rémunération afférente,
- DECIDE d'harmoniser, au 1er février 2021, les taux d'emploi des agents titulaires ou CDI de la Direction Enfance, sur des bases de 25%, 50%, 80% et 100%,
- FIXE à quatre le nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) créés ; en raison de l'accroissement du nombre d'heures,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport n° 9 – Une politique sociale forte

(Rapporteur : M. Denis THOMAS)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la mise en place du dispositif de chèques-déjeuners pour les agents communautaires,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à lancer la consultation et à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

Rapport n° 10 – Mise en place du télétravail

(Rapporteur : M. Denis THOMAS)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE la mise en place du télétravail, dans un cadre expérimental, et pour une période de 6 mois au sein de de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,
- APPROUVE les modalités de mise en œuvre,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces situations.

Rapport n° 11– Animation des Sites Natura 2000 « ZIC Les Habitats Naturels de l'Arrière Côte de BEAUNE » et ZPS (Arrière Côte de Dijon et de Beaune) : Approbation du programme 2021

(Rapporteur : M. Denis THOMAS)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le programme des deux sites NATURA 2000 précité,
- AUTORISE le Président à solliciter les subventions et financements de l'EUROPE et l'ETAT,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer toute convention ou document contractuel à intervenir,
- PROPOSE l'inscription des sommes correspondantes au Budget Primitif 2021.

Rapport n° 12 – Gestion du site de la Baignade naturelle de Montagny

(Rapporteur : M. Denis THOMAS)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le mode de gestion transitoire, par le biais de marchés publics, de l'espace de loisirs BEAUNE Côte & Plage,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tous les marchés publics et tout document afférent, ainsi qu'à mettre en œuvre toutes les procédures de publicité et de mise en concurrence nécessaires à la conclusion de ces contrats.
- APPROUVE le protocole de fin de contrat à conclure avec la société SUEZ,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à ce protocole et à réaliser toutes les formalités relatives à la fin de contrat.

Rapport n° 13– ZAC des Cerisères – Programme d'aménagement de la phase 2

(Rapporteur : M. Michel QUINET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le programme de la 2^{ème} phase de viabilisation de la ZAC des CERISIERES tel que présenté lors de la séance.

Rapport n° 14 – Etude d'opportunité et de faisabilité d'aménagement d'un nouveau quartier à l'Est de la gare de Beaune

(Rapporteurs : M. Michel QUINET – Mme Charlotte FOUGERE)

Raphaël BOUILLET prend la parole. Il se réjouit qu'une création de crèche près de la gare soit prévue dans ce programme de réhabilitation. Il souhaite attirer l'attention sur le futur prix des terrains.

Alain SUGUENOT répond qu'il veillera bien sûr à ce qu'il n'y est pas d'augmentation du foncier sur ces parcelles.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 80 voix pour et 2 abstentions,**

- APPROUVE le lancement de l'étude d'opportunité et de faisabilité,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document afférent.

Rapport n° 15 – Demande de modification de l'agenda d'Accessibilité programmé (Ad'Ap)

(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- AUTORISE le Président à déposer une demande de modification de l'AdAP n° AA 021 054 15 A0246 relative à la programmation initiale approuvée pour solliciter une prolongation de 3 années supplémentaires.

Rapport n° 16– MELOISEY : conventions spéciales de déversement

(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la convention et les conditions d'application de la redevance viticole aux viticulteurs raccordables ou raccordés à la station d'épuration de MELOISEY,
- APPROUVE les dispositions tarifaires,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les conventions.

Rapport n° 17 – Renouvellement de la convention avec le SIRTOM de CHAGNY pour la collecte des OM des habitants de l'impasse des Tilles à SANTENAY

(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le projet de renouvellement de la convention avec le SIRTOM de CHAGNY pour la collecte OM de l'impasse des Tilles à SANTENAY,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la nouvelle convention.

Rapport n° 18– Rapports annuels des Syndicats et Bilans d'activités des organismes extérieurs exerçant une compétence pour le compte de la Communauté d'Agglomération

(Rapporteurs : M. Jean-Luc BECQUET, M. Xavier COSTE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- PREND ACTE de la communication des bilans d'activité cités ci-dessus.

Rapport n° 19 – Avenant n° 3 au contrat de DSP – Assainissement collectif

(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le projet d'avenant n°3 au contrat de délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif et ses annexes,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°3 au contrat de délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif.

Rapport n° 20 – Validation du programme de rénovation de la déchèterie de MEURSAULT

(Rapporteur : M. Xavier COSTE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le programme de l'opération de rénovation de la déchèterie de MEURSAULT, annexé à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président à solliciter les différentes subventions,

- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre du déroulement de l'opération et à engager les sommes afférentes.

Rapport n° 21 – Renouvellement de la convention avec le SIRTOM de CHAGNY pour l'accès au déchèterie

(Rapporteur : M. Xavier COSTE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- EMET un avis favorable au renouvellement de la convention avec le SIRTOM de CHAGNY,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer la convention.

Rapport n° 22 – Engagement du processus de dématérialisation de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'engagement du processus de dématérialisation de l'instruction des Autorisations du Droits des Sols (ADS) applicable au 1er janvier 2022,
- APPROUVE la mutualisation des investissements nécessaires entre les communes de Beaune, de Chagny et la Communauté l'Agglomération, selon les conditions définies dans la convention de mise à disposition du module cart@DS annexée,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'engagement du processus de dématérialisation de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), notamment la convention de mise disposition du module cart@DS avec les communes de Beaune et Chagny, et à inscrire aux budgets des années à venir les sommes nécessaires.

Rapport n° 23 – Loi ALUR : Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme en tenant lieu et carte communale

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 80 voix pour et 2 abstentions,**

- CONSTATE l'atteinte de la minorité de blocage prévue par l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové,
- PREND ACTE de l'opposition au transfert automatique à la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de Carte Communale à compter du 1er janvier 2021.

Rapport n° 24– Adoption du Programme Local de l’Habitat 2021-2026

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 81 voix pour et 1 voix contre,**

- ADOPTE définitivement le nouveau PLH portant sur la période 2021-2026,
- AUTORISE le Président ou son représentant à effectuer toute démarche afférente à ce rapport, et à signer, le cas échéant, tout document.

Rapport n° 25 - Aides Réno : ajustements du règlement d’intervention, bilans 2020 et budget 2021, autorisation des dispositifs de préfinancement des subventions

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE les ajustements apportés au règlement d’intervention du dispositif Aides Réno’,
- APPROUVE le budget 2021 des Aides Réno’ au regard des résultats positifs sur l’année 2020,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche afférente à ces dossiers, et à signer, le cas échéant, tout document.

Rapport n° 26 – Rapport d’activité 2019 de la SPL du Palais des Congrès

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 80 voix pour et Mme FOUGERE et M. CHAMPION ne prennent pas part au
vote,**

- PREND ACTE de la présentation du rapport d’activité de la SPL BEAUNE Congrès.

Rapport n° 27– Recapitalisation du Palais des Congrès

(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 81 voix pour et Mme FOUGERE ne prend pas part au vote,**

- APPROUVE la reconstitution du capital de la SPL BEAUNE CONGRES,
- AUTORISE cette recapitalisation de la SPL BEAUNE CONGRES par la Communauté d’Agglomération, à due concurrence de la répartition des parts sociales qu’elle détient dans la société, soit à hauteur de 292 200 €,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Rapport n° 28 – Fixation des tarifs de l’Eau et de l’Assainissement

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- ADOPTE les tarifs dans les conditions proposées,
- DECIDE que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021

Rapport n° 29 – Décision modificative n° 2

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 80 voix pour et 2 abstentions,**

- AUTORISE le Président :
 - à procéder aux mouvements comptables financiers repris dans les annexes à la présente délibération,
 - à solliciter les subventions pour les opérations subventionnables et, le cas échéant, à signer les documents contractuels à intervenir.

Rapport n° 30 – Engagement des dépenses d’investissement avant le vote du Budget primitif 2021

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d’investissement dans les limites définies dans la délibération prise à cet effet.

Rapport n° 31 – Charte Gissler en matière d’endettement

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE les dispositions de cette charte,
- AUTORISE le Président à signer les documents à intervenir.

Rapport n° 32– Approbation des Attributions de compensation (ACTP)

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- ARRETE le montant des attributions de compensation définitives et des modalités de reversements de celles-ci aux communes membres.

Rapport n° 33 – ZA Les Gouteaux : modification de l’affectation de résultat

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE les opérations comptables sur l’affectation du résultat de l’exercice 2019 de la ZA Les Gouteaux.

Rapport n° 34 – Régularisations financières : commandes communes

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE les modalités de refacturation proposées relative aux commandes de masques effectuées au printemps 2020,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

Rapport n° 35 – Redevance spéciale : Adaptation des modalités de refacturation des Communes au titre de l’année 2020

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE la convention relative aux modalités de refacturation de la mission d’audit lancée dans le cadre de la mise en conformité vis-à-vis du règlement général de protection des données (RGPD),
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

Rapport n° 36 – Instauration d’une redevance d’occupation Réseaux secs des ZAE

(Rapporteur : M. Jean-François CHAMPION)

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- DECIDE l’instauration d’une redevance d’occupation du domaine public routier communal d’un montant de 41.66€ du km,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document afférent.

Rapport n° 37 – Projets éoliens au sein de la ZPS

(Rapporteurs : M. Jean-Christophe VALLET – M. Michel QUINET)

Serge GRAPPIN prend la parole. Il déclare que contrairement à ce qui a été dit dans le BIEN-PUBLIC. La Commune de SAINT-ROMAIN n’a jamais été informée, et consultée correctement par l’entreprise maître d’œuvre.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
par 77 voix pour et 5 abstentions,**

- S'OPPOSE à l'implantation de ce projet éolien au sein de la Zone de Protection Spéciale Natura 2000,
- SOUTIENT la démarche de protection des « Climats de Bourgogne »,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à réaliser toutes les démarches destinées à s'opposer à ce projet.

Vœu déposé par M. THOMAS sur la sauvegarde de dessertes de TGV sur le territoire

**Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DEMANDE à la SNCF de rétablir la desserte TGV BEAUNE-DIJON sur la ligne CHALON-SUR-SAONE/PARIS, aller/retour,
- SOLLICITE une concertation des élus locaux unis et mobilisés dans leur démarche et leurs efforts de développement de leur territoire, avant toute prise de décision, concernant l'accès aux transports des citoyens du territoire de la Communauté d'Agglomération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.

Affiché le 21/12/2020